

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue le 29 juin 2015, au 65, route 338, aux Coteaux, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Étaient présents : Mesdames Jocelyne Bishop Ménard et Sylvie Joly, conseillères, messieurs Martin Chartrand, François Deschamps et Michel Marin conseillers, et siégeant sous la présidence de madame Denise Godin-Dostie, mairesse.

Était absent : Monsieur Claude Lepage, conseiller.

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes invités à assister à une session extraordinaire du Conseil municipal convoquée par madame la mairesse, Denise Godin-Dostie, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, au **65, route 338, lundi, le 29 juin 2015, à 19h30.**

Les sujets suivants seront à l'ordre du jour :

1. Introduction;
2. Dépôt des états financiers;
3. Réhabilitation d'un poste de pompage sur la rue Sauvé – Résultat des soumissions;
4. Renouvellement assurance collective de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;
5. Sélection du contremaître;
6. Période de questions;
7. Levée de la session extraordinaire du 29 juin 2015.

DONNÉ aux Coteaux, ce 23^e jour du mois de juin deux mille quinze.

Nathalie Moquin,
Secrétaire-trésorière adjointe

Conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été signifié aux membres du conseil tel que requis par le présent code.

INTRODUCTION

Madame Denise Godin-Dostie, mairesse, a ouvert l'assemblée à 19 h 30 en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres de conseil pour former quorum.

15-06-6253 Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
APPUYÉ PAR : François Deschamps
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'adopter l'ordre du jour proposé à l'avis de convocation daté du 23 juin 2015.

....ADOPTÉE....

15-06-6254 Dépôt des états financiers 2014

Le secrétaire-trésorier et directeur général dépose les états financiers de la Municipalité des Coteaux pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014. Les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité des Coteaux et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie et de leurs gains et pertes de réévaluation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ils sont accompagnés du rapport du secrétaire-trésorier et directeur général et du rapport de l'auditeur indépendant, Monsieur Michel Poirier, C.A. de la firme Poirier et associés inc.

Un rapport financier consolidé est disponible pour représenter de façon globale la participation des organismes suivants :

- Municipalité des Coteaux;
- Régie intermunicipale du canal Soulanges;
- Régie d'assainissement des Coteaux;
- Régie intermunicipale d'incendie du Lac St-François.

DONNÉES NON CONSOLIDÉES

La Municipalité des Coteaux a connu une année excédentaire puisqu'elle termine son exercice financier 2014 avec un surplus net de 692 414 \$.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX

REVENUS :

Les revenus totaux de la Municipalité des Coteaux ont atteint 5 313 931 \$ en 2014.

DÉPENSES :

Les dépenses de la Municipalité des Coteaux incluant les amortissements totalisent 4 621 517 \$ pour l'année 2014.

SURPLUS CUMULÉ LIBRE :

Le surplus cumulé au 31 décembre 2014 est de 1 468 960 \$. De ce montant de 1 468 960 \$, des sommes totalisant 752 341 \$ ont été affectées à diverses fins soit :

Amélioration de l'usine de filtration	265 800 \$
Budget 2015	457 948 \$
Conduite d'égout sanitaire DiIorio	28 593 \$

Ce qui laisse donc un surplus libre de 716 619 \$ au 31 décembre 2014.

FONDS RÉSERVÉS

La Municipalité des Coteaux dispose de fonds réservés pour un montant total de 193 364 \$. Ce montant est constitué du fonds de roulement libre de 123 879 \$, d'un fonds d'amortissement à la Société québécoise d'assainissement des eaux de 2 475 \$ et d'un solde disponible sur règlements d'emprunt de 548 \$ et d'un excédent de financement de 66 462 \$.

ENDETTEMENT À LONG TERME :

La dette à long terme de la Municipalité des Coteaux au 31 décembre 2013 s'élevait à un montant de 4 655 973 \$. De nouveaux emprunts totalisant un montant de 1 534 900 \$ ont été émis. Les remboursements de capital pour l'année 2014 se sont chiffrés à 454 167 \$, ce qui porte le total de la dette à long terme au 31 décembre 2014 à un montant de 5 736 706 \$.

Les remboursements de capital de 454 167 \$ sont répartis comme suit :

➤ À la charge de la municipalité	293 312 \$
➤ À la charge du gouvernement du Québec (usine de filtration, bibliothèque et réseau d'aqueduc)	160 855 \$

PROFIL FINANCIER (données au 31 décembre 2014)

La Municipalité des Coteaux s'appuiera sur le profil financier de 2013, disponible sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

La Municipalité des Coteaux se compare avec les 281 autres municipalités du Québec, similaires en population, avec un taux d'endettement de 1.13 % comparativement à un taux de 1.55 %.

Les charges fiscales par logement de 1 648 \$ sont inférieures aux 1 729 \$ pour les autres municipalités comparables.

**APRÈS DISCUSSION, IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
APPUYÉ PAR : Michel Marin,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'accepter le rapport financier 2014 déposé sans aucune modification.

D'approuver le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014.

.... **ADOPTÉE**

15-06-6255

Réhabilitation du poste de pompage sur la rue Sauvé – Résultat des soumissions

Les membres du conseil ont pris connaissance de l'analyse des soumissions et recommandation de M. Guillaume Pigeon, ingénieur et chargé de projets de la firme « Comeau Experts-conseils » pour des travaux de réhabilitation et modernisation du poste de pompage de la rue Sauvé.

L'ouverture des soumissions a eu lieu vendredi, le 26 juin 2015 à 10 h au 65, route 338, Les Coteaux.

